

Procès-verbal de proclamation des résultats des élections au scrutin proportionnel des membres du

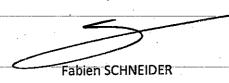
	CONSEIL DE		L'IREM			•	
	scrutin du		5 décembre 2019				
	Collège		des personnels BIATS travaillant pour l'IREM				
inscrits 2	votants	2	% de participation	100,00	Suffrages exprimés	2	
nombre de s	sièges attribués a	u collège			1		
quotient éle	ctoral: suffrages	exprimés	=	2,0	0 voix		
	sièges à	pourvoir	<del></del>		<del>-</del>		
ONT OBTENU : (il est attrib quotient électoral - article		•		bre de ses su	ffrages contier	nt de fois le	
INTITULE DES LISTES		VOIX	SIEGE(S)	RESTE	RANG	SIEGE(S) AU PLUS FORT	
INTITOLE DES LISTES		VOIX	31202(3)	NEJ I E	MANG	RESTE	
SPERNER Sylvie		2	1	0,00	1	0	
			• .			•	
		•					
			•		•		
		TOTAL	1 Total siè	ge(s) pourvu(	s) 1	0	

En conséquence, sont élus (article D 719-21 alinéa 10 du Code de l'éducation)

SPERNER Sylvie

Maxéville, le 5 décembre 2019

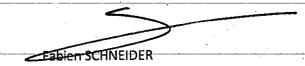
L'Administrateur provisoire de l'INSPÉ





	CONSEIL DE	L'IREM
	scrutin du	5 décembre 2019
	Collège	des animateurs en poste dans les 1er et 2nd degrés
nscrits 40	votants 0	% de 0,00 Suffrages 0 participation exprimés
nombre de s	sièges attribués au collège	6
quotient éle	ctoral: suffrages exprimés	= 0,00 voix
• .	sièges à pourvoir	
	oué à chaque liste autant de 719-21 alinéa 4 du Code de	
NTITULE DES LISTES	VOIX	SIEGE(S) AU SIEGE(S) RESTE RANG PLUS FORT RESTE
	•	
	TOTAL	_ 0 0 Total siège(s) pourvu(s) 0
FAUTE DE CANDIDAT,		Total siège(s) pourvu(s) 0
the second secon	, LE BUREAU DE VOTE N'A P	Total siège(s) pourvu(s) 0 PAS ÉTÉ OUVERT - LES 6 SIÈGES SONT DÉCLARÉS VACANTS
the second secon		Total siège(s) pourvu(s) 0 PAS ÉTÉ OUVERT - LES 6 SIÈGES SONT DÉCLARÉS VACANTS
and the second s	, LE BUREAU DE VOTE N'A P	Total siège(s) pourvu(s) 0 PAS ÉTÉ OUVERT - LES 6 SIÈGES SONT DÉCLARÉS VACANTS
the second secon	, LE BUREAU DE VOTE N'A P	Total siège(s) pourvu(s) 0 PAS ÉTÉ OUVERT - LES 6 SIÈGES SONT DÉCLARÉS VACANTS
the second secon	, LE BUREAU DE VOTE N'A P	Total siège(s) pourvu(s) 0 PAS ÉTÉ OUVERT - LES 6 SIÈGES SONT DÉCLARÉS VACANTS
the second secon	, LE BUREAU DE VOTE N'A P	Total siège(s) pourvu(s) 0 PAS ÉTÉ OUVERT - LES 6 SIÈGES SONT DÉCLARÉS VACANTS

L'Administrateur provisoire de l'INSPÉ





Procès-verbal de proclamation des résultats des élections au scrutin proportionnel des membres du

	<b>CONSEIL DE</b> scrutin du			L'IREM 5 décembre 2019 des animateurs en poste dans le supérieur				
	Collège							
inscrits	13	votants	9.	% de participation	69,23	Suffrages exprimés	8	
	nombre d	e sièges attribi	ués au collège			4	•	
	quotient é		rages exprimés ses à pourvoir	= :	2,	00 voix		
			liste autant de si a 4 du Code de l'é		nbre de ses sı	uffrages contie	nt de fois le	
INTITULE DES	S LISTES	1	VOIX	SIEGE(S)	RESTE	RANG	SIEGE(S) AU PLUS FORT RESTE	
STEF André			8	4	0,00	1	0	
		1						
			TOTAL	4 Total sid	ège(s) pourvu	(s) 4	0	
			•					

En conséquence, sont élus (article D 719-21 alinéa 10 du Code de l'éducation)

STEF André GEANDIER Françoise WEISSE Jean-François BARDY-PANSE Nicole

STEF André

Maxéville, le 5 décembre 2019

L'Administrateur provisoire de l'INSPÉ

